



Litige avec CETELEM concernant un credit contracté par le biais d

Par **fcannes**, le **13/09/2016** à **13:54**

Bonjour

Suite à un credit dont les conditions étaient abusives contracté chez CETELEM par le biais de Conforama, j'ai résilié celui-ci et j'ai payé le solde avec leur accord;

Désormais s'est instauré un vrai dialogue de sourd avec de multiples échanges par lettre recommandée, mail, téléphone saisie de la médiatrice, et leur discours reste le même me réclamant des échéances. cela est d'autant plus contradictoire que j'ai reçu un courrier de leur part me disant que le compte était soldé, le crédit résilié et ils m'ont même adressé un chèque de trop perçu; je ne sais plus quoi faire face au harcèlement dont je fais l'objet.

merci de votre réponse;

C.B

Par **chaber**, le **13/09/2016** à **14:28**

bonjour

[citation]cela est d'autant plus contradictoire que j'ai reçu un courrier de leur part me disant que le compte était soldé, le crédit résilié et ils m'ont même adressé un chèque de trop perçu; je ne sais plus quoi faire face au harcèlement dont je fais l'objet. [/citation]LRAR en joignant copie du courrier.

Vous précisez également que vous déposerez plainte pour harcèlement